

## 26.03 : Tout savoir sur les véhicules partagés

Depuis quelques temps voitures, vélos, trottinettes, scooters, en libre-service fleurissent aux quatre coins de la commune.

Confrontés à d'importants problèmes de mobilité, de plus en plus de Bruxellois sont en effet désireux de trouver des solutions alternatives, souvent plus respectueuse de l'environnement, pour se déplacer plus rapidement et de manière moins onéreuse en milieu urbain.

**Des règles à respecter**

Afin de mieux encadrer le recours à ces nouveaux modes de déplacement, le Parlement bruxellois a adopté le 29 novembre 2018 une ordonnance. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2019, celle-ci prévoit que les opérateurs qui proposent des véhicules en cyclopartage et en flotte libre doivent être titulaires d'une licence délivrée par le gouvernement bruxellois et respecter une série de conditions pour pouvoir proposer leurs services sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'objectif de cette législation étant notamment de limiter les nuisances que ces nouvelles pratiques sont susceptibles d'engendrer dans l'espace public comme par exemple le stationnement gênant sur les trottoirs.

**L'occasion de s'informer**

La soirée speed-dating « véhicules partagés », organisée le 26 mars 2019 par Gregory Matgen, échevin de la mobilité et du développement durable et Philippe Jacquemyns, échevin de la gestion de l'espace public, avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins, a pour but de permettre aux habitants de Woluwe-Saint-Lambert de mieux connaître les mécanismes régissant ces nouveaux types de mobilité (tarifs, conditions d'usage, assurances, respect des réglementations,...). Ils pourront à cette occasion poser toutes leurs questions au représentant de Bruxelles-Mobilité ainsi qu'aux différents opérateurs proposant une offre de location de véhicules partagés et présents au château Malou lors de cette soirée.

**Speed-dating véhicules partagées**

**Mardi 26 mars – 19h**

Château Malou, 2 allée Pierre Levia

Accès libre

Inscription conseillée : Service de l'échevin Gregory Matgen - [s.coste@woluwe1200.be](mailto:s.coste@woluwe1200.be) - 02.761.27.93